

## Compte-rendu

### CQ5 Chassolière / Le Chevalon / Plaine

23 avril 2024 – 18:30

Salle du conseil – Mairie de Voreppe

**Présents pour la Ville :** M. Jean-Claude **DELESTRE** (Élu référent CQ5 - 7<sup>e</sup> adjoint Sport) M. Charly **PÈTRE** (Élu - 8<sup>e</sup> adjoint vie des quartiers) - M. Jean-François CAYOT (Chargé de mission Comités de quartier).

#### **Habitants présents :**

Mme Geneviève **BUENERD** – Mme Laurence **BOUDET** – Mme Michele **CHAUSSAT** – M. Mme Jean-Yves & Gaëlle **DANCKAERT** – M. Christophe **DE MEEUS** – M. Adrien **GOURDOL** (Référent CQ) – Mme Pascale **LATHOUD** – Mme Véronique **LIS** - M. Paul **MAGNIN** – Mme Danielle **MAGNIN** – Mme Catherine **SEGOND** – Mme Elodie **SEGUR** – Mme Elisabeth **SUMNER** – M. Henry **THOMANN**.

Après avoir fait un tour de table des participants, les requêtes de la dernière déambulation dans le comité de quartier Le Chevalon / Chassolière / Bouvardière ont été présentées. L'ordre du jour a été rappelé, et un appel à candidature a été lancé suite au départ d'un référent. Adrien GOURDOL a exprimé sa volonté de former une équipe avec celui ou celle qui candidatera.

#### ➤ **Retour sur la dernière déambulation (15 Septembre 2023)**

- **Sécurisation de la route de Veurey.**

La route de Veurey (D3C) est une départementale dont les aménagements sont gérés par le département. Entre le boulevard du 11 novembre et le croisement de la rue de la Mortelière, des travaux de voirie vont être entrepris pour sécuriser la zone et réduire la vitesse, notamment à proximité de la résidence Biotop, située au milieu de cette portion de route. Des relevés de vitesse ont montré que la vitesse moyenne y est supérieure à 50 km/h, ce qui justifie la réalisation d'un tel aménagement. La chicane n'étant pas adaptée, la solution choisie est l'installation d'un plateau surélevé.

**Les travaux, déjà budgétés, seront réalisés d'ici la fin de l'été 2024.**

- **RD1075 # D3C – « Tournez à droite ».**

Il est difficile de tourner à droite en venant de Voreppe à cause du talus. Une solution serait de déplacer le poteau d'Enedis. Cependant, cette requête a été formulée plusieurs fois, mais le coût financier est trop élevé en raison du terrassement nécessaire.

***Le "tourne à droite" n'est pas évident, c'est pourquoi il est interdit aux poids lourds. Nous vous confirmons que la giration entre l'avenue du 11 novembre et la route de Veurey a déjà été étudiée par les services du Département. En raison de la topographie du site, il n'est pas techniquement possible d'améliorer la situation de ce carrefour.***

- **Chicane du hameau Route de Veurey.**

Une solution serait de reculer de nouveau la chicane, et la municipalité est prête à réaliser ces travaux. La pose de feux est une option, mais elle est coûteuse en raison du nombre de voies transverses.

Depuis que l'autoroute A480 est à 3 voies, la circulation a diminué, notamment du côté de la rue de Chassolière, avec moins de voitures.

**La chicane existante pourra être modifiée pour améliorer la visibilité dans les deux sens en avançant le début de la chicane sur la route de Veurey. L'étude et le chiffrage de ces travaux sont en cours.**

- **Aménagements sur la RD1075.**

- ✓ Résidence « Les Balcons du Parc ».

La sortie de la résidence est mal aisée en raison du trottoir et de la circulation. Sur la RD1075, il est difficile d'attendre avant de s'engager dans la circulation. Des aménagements ont déjà été faits, incluant le rajout de deux quilles J11 et le marquage au sol sur le trottoir pour signaler la sortie.

**Durant l'été 2024, des travaux supplémentaires seront réalisés, financés par le budget des comités de quartier. Ces travaux incluront l'élargissement de la voie pour permettre les virages à gauche en direction de Voreppe.**



## Compte-rendu

### CQ5 Chassolière / Le Chevalon / Plaine

23 avril 2024 – 18:30

Salle du conseil – Mairie de Voreppe

- ✓ Passage piéton en face de l'escalier et de l'école Stendhal.

Une étude a été réalisée et sa conclusion indique que la sécurité ne serait pas forcément assurée. Il est nécessaire de respecter de nombreuses règles, et la succession de passages cloutés pourrait aggraver la sécurité des piétons.

Les préconisations du CEREMA incluent des aménagements adaptés en fonction du contexte et des risques identifiés, tels que des îlots refuge et des passages piétons surélevés. Cependant, le coût financier de ces aménagements est élevé.

**En raison du volume élevé de trafic sur cette voie (environ 10 000 véhicules par jour) et de la largeur de la route à traverser, il n'est pas viable de simplement marquer un passage piéton. Cela pourrait encourager les usagers à utiliser un dispositif non sécurisé. La création d'une traversée sécurisée nécessiterait des travaux importants tels que l'aménagement d'un îlot central et l'installation de feux de circulation. Ces aménagements seraient non seulement coûteux mais aussi peu pertinents, car une traversée sécurisée existe déjà à seulement 100 mètres de là, au croisement avec la rue du Peuil.**

- ✓ Essence des plantes sur le terre plein central.

Sans être des plantes invasives, elles ont tendance à déborder sur les espaces verts des riverains. **Il s'agit de lierre couvre sol, qui permet de limiter les interventions de désherbage et facile d'entretien**

- ✓ Panneau signalisation passage piéton (Centre commercial)

Suppression ou remise en fonction ? **Le panneau n'est plus alimenté en électricité, cependant il continue de remplir sa fonction en informant les conducteurs qu'ils approchent d'une zone où des piétons traversent. Par conséquent, il est recommandé de maintenir ce panneau en place.**

- ✓ Rue de Morletière / Route de Veurey (D3C) – Problème de priorité

Au carrefour entre la route de Veurey et la rue de la Morletière, des pointillés sont visibles sur la D3C en direction de l'autoroute. Apparemment, il manque un panneau "Cédez le passage" sur la route de Veurey, pour permettre à ceux qui souhaitent prendre la rue de la Morletière de tourner à gauche.

**Il n'y a pas de panneau manquant, car la rue de la Morletière est à sens unique montant : aucun véhicule ne peut arriver de la droite. Les lignes pointillées sur la route de Veurey respectent la réglementation et ont pour but d'empêcher qu'un conducteur s'engage lorsqu'une voiture attend dans le chicane pour céder le passage.**

- ✓ Remise en état des routes de la Plaine

- ◆ Chemin du Pigeonnier.

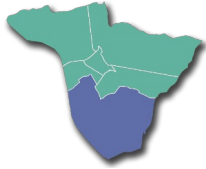
Suite aux travaux pour l'antenne 5G, le chemin du Pigeonnier est mal remis en état. Il est important de préciser que la réfection n'a pas été effectuée par les services municipaux. **Nous vérifierons si ENEDIS est intervenu. Si ce n'est pas le cas, nous les relancerons.**

- ◆ Rue de Mondragon.

Lors de la prochaine campagne de gravillonnage, veuillez ajouter la rue de Mondragon. **Nous prévoyons d'inclure la rue de Mondragon dans la prochaine campagne de gravillonnage prévue pour cet été.**

- ◆ Entretien des fossés.

Lors de l'entretien des canaux, les outils utilisés bouchent les buses avec de la terre. De plus, les buses se rebouchent à cause des affaissements causés par le passage des engins agricoles lorsqu'ils traversent les canaux pour se rendre d'une parcelle à l'autre. Demande de gratter la terre devant les buses. **Nous allons rappeler au syndicat de La Biolle à la Roize l'importance d'utiliser le matériel approprié. Il est de la responsabilité du propriétaire de la buse, celui qui en a l'accès,**



## Compte-rendu

### CQ5 Chassolière / Le Chevalon / Plaine

23 avril 2024 – 18:30

Salle du conseil – Mairie de Voreppe

**d'assurer l'entretien de celle-ci, incluant le curage et toute réparation nécessaire pour maintenir son bon état.**

✓ Commerces au Chevalon (autour de la RD1075)

◆ Etats de lieux.

La visibilité est bonne pour ceux qui vont travailler à Grenoble, et il y a un bon parking disponible. Il y a un besoin d'une boulangerie. Le cordonnier récemment installé a une bonne réputation, ce qui peut contribuer à la dynamisation des commerces.

◆ Comment réorganiser le centre commercial ?

Il est important de donner aux clients potentiels la possibilité de s'arrêter, et aux commerçants, la possibilité de s'installer. Pour cela, il est important de réorganiser le centre commercial de manière à concilier l'accès des piétons, la proximité de l'école et le développement des commerces. Ces idées doivent être mises en relation avec la réflexion menée par le Comité Citoyen de Voreppe.

Nous proposons :

→ De nouveaux commerces.

Un camion à pizza au Chevalon. Une bonne boulangerie.

→ Améliorer la signalétique du centre commercial.

→ Idée d'un stationnement « Arrêt-minute » ou un accès direct au parking.

Des camions stationnent en milieu de voie, rendant nécessaire la sécurisation de l'accès au centre commercial. Pour cela, il est proposé d'aménager la voie centrale avec de la végétalisation et de la décaler pour créer des places de parking, tout en respectant l'organisation d'une voie départementale.

**Ce projet global n'est pas actuellement en cours d'étude et ne pourra pas être traité durant le mandat actuel. Il pourrait être envisagé pour le prochain mandat municipal.**

✓ Emplacement du panneau d'affichage vers le centre commercial (parking Ecole Stendhal).

Pourquoi cet emplacement ? L'information n'est pas lisible.

**Le positionnement du panneau d'affichage lumineux est déterminé par plusieurs critères, notamment le temps de lecture et le nombre de personnes susceptibles de voir les messages diffusés.**

**Devant l'école Stendhal, le panneau est vu par les parents d'élèves, les clients du centre commercial et les habitants du quartier, qui est fortement résidentiel. Le déplacer au bord de la RD ne rendrait pas les informations plus lisibles. En raison de la vitesse des automobilistes, le temps de lecture serait insuffisant pour recevoir l'information correctement.**

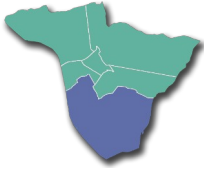
✓ Aménagement de l'entrée du Chevalon (sens Voreppe → Chevalon).

Sur les routes à 2x2 voies limitées à 50 km/h, il est nécessaire de trouver une solution pour réduire la vitesse. Une proposition consisterait à réduire à une voie en végétalisant la voie centrale.

**Ce projet global concerne une route départementale, nécessitant une concertation Ville / Département de l'Isère. Actuellement, il n'est pas à l'étude et ne pourra pas être réalisé durant le mandat en cours.**

✓ Liaison piétonne (rue du 19 mars → rue de Chassolière).

La liaison passerait par un lieu privé. **Nous sommes actuellement engagés dans des négociations avec le propriétaire concernant l'acquisition d'une bande de terrain. Une fois cette question résolue, nous pourrions envisager de relier la rue du 19 mars à la rue de Chassolière, rendant ainsi l'aménagement possible d'un accès piéton.**



## Compte-rendu

### CQ5 Chassolière / Le Chevalon / Plaine

23 avril 2024 – 18:30

Salle du conseil – Mairie de Voreppe

✓ Quartier de l'église St Vincent.

◆ Rue Hector Berlioz.

Absence de signalisation indiquant s'il s'agit d'un trottoir, entraînant des verbalisations.

**Sur la rue Hector Berlioz, l'aménagement urbain envisagé vise à renforcer la qualité de vie dans ce quartier. Plusieurs parkings sont aménagés pour concentrer le stationnement des voitures. Stationner en dehors de ces zones crée des gênes pour les piétons, les riverains sortant de leurs garages, et les usagers empruntant les rues adjacentes, comme le chemin des Ciments, pour rejoindre la rue Hector Berlioz, entraînant malheureusement des verbalisations.**

◆ Rue du Peuil.

Saturation du parking vers le centre technique et la gendarmerie.

**Nous prenons en considération la demande des habitants du quartier et recherchons des solutions pour répondre à ce besoin. Cependant, Aucun foncier n'est actuellement disponible pour permettre l'aménagement de nouvelles places de stationnement dans cette zone.**

◆ Chemin des Carrières.

Les livreurs sont souvent bloqués dans la rue.

**Nous allons installer une signalisation pour résoudre ce problème, en étudiant celle qui convient le mieux et son emplacement optimal.**

✓ Chemin du Logis Neuf.

◆ Stationnement devant la borne à incendie. **La borne incendie a été déplacée en coordination avec le SDIS. Elle est maintenant située à l'angle avec la RD1075, assurant ainsi la desserte du secteur.**

◆ Réduction de la vitesse sur le chemin du logis neuf. Signalétique avec marquage au sol (Vitesse – piéton). Bande continue avec « Interdiction de stationner » permettant de verbaliser.

**Aucun projet d'aménagement particulier n'est envisagé compte tenu de la configuration de la voie.**

✓ RD1075 # Chemin du Logis neuf.

◆ Décaler le panneau sur l'îlot pour permettre de tourner à gauche depuis la voie de garage.

**Nous procéderons à une vérification sur site concernant le problème de visibilité lors des virages à gauche. Si nécessaire, nous prendrons les mesures appropriées pour réduire les perturbations et améliorer la sécurité à cet endroit.**

◆ Marquage au sol sur la voie de garage, tourner à gauche : tourner à droite.

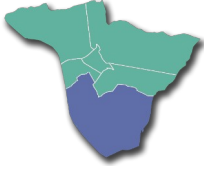
**La présence de plusieurs flèches pour faciliter les mouvements entraînerait une confusion de la signalétique.**

◆ Balisage / Marquage piste cyclable pour sécurisation et éviter le stationnement.

**Bien que la piste cyclable soit située le long de la route départementale RD1075, la compétence en matière d'aménagement revient à la Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais. Actuellement, celle-ci examine son schéma directeur des aménagements cyclables, en se concentrant particulièrement sur la gestion des intersections.**

✓ Fibre optique.

La fibre optique a été installée, avec une borne d'accès, depuis plus d'un an et demi. Bien qu'elle soit activée au début du chemin de Chamoussière au 250, les habitants entre le chemin du Pit et l'impasse Fantin Latour n'ont toujours pas accès à la fibre. Selon Iserefibre, aucune solution ne sera disponible avant 2025.



## Compte-rendu

### CQ5 Chassolière / Le Chevalon / Plaine

23 avril 2024 – 18:30

Salle du conseil – Mairie de Voreppe

**Un des habitants de l'impasse Fantin Latour a signalé le problème et a été reçu par M. SOUBEYROUX. Il a été décidé d'adresser un courrier à SFR. Nous attendons actuellement leur réponse et prévoyons de faire une relance.**

✓ Préservation de la biodiversité.

Les canaux sont gorgés de grenouilles à certaines périodes de l'année, ce qui engendre des nuisances sonores vécues par certains riverains. Leur éradication est interdite pour des raisons de préservation de la biodiversité. A noter que les grenouilles jouent un rôle important en mangeant les moustiques.

✓ Traitement de la multiplication des moustiques.

Des campagnes ont bien eu lieu par le passé. Et cette année ?

**Pour combattre la multiplication des moustiques, il est essentiel de commencer par éliminer leur source d'eau. En supprimant ou vidant tous les récipients et objets susceptibles de retenir l'eau de pluie, nous empêchons le moustique, notamment le moustique tigre, de pondre et de se propager. Environ 80% des moustiques naissent dans des lieux privés, soulignant ainsi l'importance de l'engagement de chacun !**

**Les services municipaux contribuent à cet effort en organisant chaque année des campagnes de traitement contre les moustiques à Voreppe.**

**Pour obtenir des informations sur la lutte contre les moustiques, vous pouvez consulter un article sur le site officiel de la ville : <https://www.voreppe.fr/article/luttons-contre-les-moustiques>**

Ci-dessous, vous trouverez l'animateur référent du CQ5 Chassolière / Le Chevalon / Plaine.

M. Adrien **GOURDOL** agourdol@hotmail.fr